



JULIEN ARCHAMBAULT

ASSOCIÉ

Barreau du Québec - 2009

514.375.3794 | jarchambault@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISES

- Litige civil et commercial
- Insolvabilité et restructuration
- Droit de la construction
- Droit de la copropriété

BIOGRAPHIE

Julien Archambault pratique en matière de litige civil et commercial. Il exerce, et principalement dans les domaines du droit de la construction et de l'insolvabilité et de la restructuration. Il est ainsi fréquemment appelé à intervenir dans des dossiers où ces deux domaines se rencontrent.

Sa maîtrise du droit, ses connaissances techniques poussées, sa facilité à travailler autant avec les dirigeants de ses clients qu'avec les équipes de chantier, de même que sa capacité à collaborer étroitement avec des experts techniques, en analyse de délai, en quantification et en gestion et contrôle de projet amènent ses clients à solliciter ses conseils stratégiques très tôt dans l'élaboration de leurs projets. Julien représente tant des donneurs d'ouvrage que des promoteurs et des entrepreneurs, ce qui lui a permis de développer une connaissance étendue du marché et de ses intervenants, faisant de lui un allié hors pair lors de négociations, de médiations, d'arbitrages ou de procédures judiciaires de toutes natures.

Dans le contexte de sa pratique en insolvabilité, Julien représente des syndicis, des créanciers ordinaires et garantis, des débiteurs et d'autres intervenants. Il intervient tant à l'occasion de procédures en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité ou de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies que dans le cadre de démarches visant à éviter de telles procédures.

Julien publie régulièrement des articles et donne fréquemment des conférences sur le droit de la construction et sur l'insolvabilité et la restructuration. Il apprécie particulièrement traiter des sujets nouveaux ou des enjeux les plus controversés pour les intervenants de ces secteurs, suscitant ainsi des discussions animées et des réflexions sur l'évolution de ces domaines.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Représentation d'Hydro-Québec dans le cadre d'un litige d'une valeur de plus de 110 millions de dollars opposant la société d'État au Groupe Aecom Itée, l'entrepreneur général de la centrale d'Eastmain.

Représentation d'Hydro-Québec dans le cadre d'un litige de plusieurs millions de dollars contre Transelec/Common inc. relativement aux travaux effectués au poste Normand.

Représentation d'Hydro-Québec dans le cadre d'un recours de plus de 20 millions de dollars institué par des sous-entrepreneurs et l'entrepreneur général en lien avec la construction du poste de Lorimier.

Représentation de IBI Group dans le cadre d'un litige de plusieurs millions concernant des problèmes allégués d'infiltration d'eau dans le garage souterrain du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Représentation d'un entrepreneur général dans un litige de plus de 10 millions \$ portant sur des délais, des coûts d'impact et des travaux additionnels dans le cadre de l'agrandissement d'une usine et impliquant des questions de conditions de sol et de modifications significatives des plans et devis en cours de chantier, accompagnés de nombreuses directives de modifications et d'avenants.

Représentation de syndicats de copropriété dans le contexte d'un litige majeur (plus de 30 millions de dollars) concernant des déficiences et vices de construction relativement à un complexe de plus de 450 condominiums de luxe.

Représentation d'un entrepreneur général dans le cadre d'un litige de plus de 40 millions de dollars relativement à un projet d'infrastructure publique névralgique ayant connu des dépassements de délais et de coûts majeurs.

Représentation de Groupe Hexagone dans le cadre du processus de réclamation établi en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, incluant notamment une réclamation de plus de 12 millions \$ à l'égard de travaux de réfection

du Pont Champlain (coûts d'impact, pénalités contractuelles, délais causés par des conditions de chantiers, modifications aux plans, grande quantité de directives de modifications et d'avenants et de coûts supplémentaires pour conditions hivernales).

Représentation de syndicats à l'avis d'intention de faire une proposition, de même que de débitrices opérant des entreprises de vente au détail renommées au Québec.

Représentation des acquéreurs d'un complexe hôtelier acquis dans le cadre de la faillite du propriétaire et qui ont par la suite été poursuivis par un créancier garanti invoquant une faillite frauduleuse.

Représentation d'un entrepreneur général et promoteur immobilier œuvrant sur le projet Square Candiac dans le cadre des procédures en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Représentation d'un important fournisseur de services créancier dans le cadre des procédures en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies visant une importante entreprise forestière.

PUBLICATIONS

« Clauses de pénalité et de réclamation dans les contrats de construction : leur construction et leur déconstruction », *Développements récents en droit de la construction*, Barreau du Québec, Vol. 535, 2023

« Une culture de non-conformité face aux nouveaux régimes de paiement rapide - l'évolution du droit de la construction », *The Advocates' Journal*, Vol. 40, no. 1, 2021

« Les impacts du nouveau Code de procédure civile en matière de procédures sous la Loi sur la faillite et l'insolvabilité », *Annual Review of Insolvency Law*, Thomson Reuters, 2016

LegisPratique - Le Code de procédure civile annoté (articles 51 à 56), LexisNexis, mise-à-jour annuelle (entre 2009 et 2016)

CONFÉRENCES

« Clauses de pénalité et de réclamation dans les contrats de construction : leur construction et leur déconstruction, Développements récents en droit de la construction », Barreau du Québec, 2023

« La protection des échanges internes – Le secret professionnel de l’avocat et le privilège relatif au litige en entreprise », Affaires juridiques – Hydro-Québec, 2022

« Les impacts des différends de construction sur votre organisation », Society of Construction Law – North America, 2022

« L’évolution des mesures pour contrer les retards de paiement dans la construction au Canada : où en sommes-nous au Québec? », Affaires juridiques– Hydro-Québec, 2019 et Accuracy, 2019

« L’expertise commune dans les dossiers de construction : quelles leçons pratiques à tirer de l’arrêt Webasto ? », Institut Canadien, 2019

« Les impacts du nouveau Code de procédure civile en matière de procédures sous la Loi sur la faillite et l’insolvabilité », Annual Review of Insolvency Law, 2017

« Le nouveau Code de procédure civile et ses impacts en insolvabilité », Forum de l’Association canadienne des professionnels de l’insolvabilité et de la réorganisation (2016) et Superconférence sur l’insolvabilité, Institut Canadien (2015 et 2016)

« La modification des règles entourant le témoignage d’expert sous le nouveau Code de procédure civile », Conférence annuelle des syndicats, Raymond Chabot Inc. (2015), Conférence annuelle de l’Institut canadien des experts en évaluation d’entreprises (2015) et Groupe d’évaluation d’entreprises, Richter Inc. (2015)

FORMATION

- LL.B., Université de Sherbrooke, 2008

PRIX ET DISTINCTIONS

- *Best Lawyers Canada* (Litige corporatif et commercial) – 2023
- *Benchmark Litigation « Litigation Star »* – 2023
- *Benchmark Litigation « 40 & Under Hot List »* – 2020, 2021, 2022
- *Benchmark Litigation « Future Star »* – 2020-2022

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Turnaround Management Association
- Association du Barreau canadien
- La Société des Plaideurs (*The Advocates' Society*)
- Society of Construction Law - North America

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2
T 514.375.2665
F 514.905.2001
info@lcm.ca | lcm.ca